



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

## Mairie de SABLONNIERES

7, Route de la Vallée

☎ Mairie : 01 64 04 90 01  
☎ Secrétariat : 01 64 04 44.33  
☎ : 01 64 04 98 90  
✉ : [mairie.sablonnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.sablonnieres@wanadoo.fr)

DL/NS

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JUIN 2018

**Présents :** Mr Dominique LEFEBVRE, Maire, Mr Alain RAFFIN, Mr Michel ICHÉ, Adjoint  
Mr Maurice DEMAISON, Mme Jannick RAFFIN, Mme Frédérique DEMAISON, Mr Michel  
MARICHAL, Mr Dominique BELKISSE, Mr Michel TALABOT, Mme Annick FAGOTIN, Mr  
Alexis BOYER, Mr Denis LOCHOUARN.

**Excusés:** Mr Geoffrey COLLAS, Mme Patricia SIMEON, Mme Angélique SANCHEZ.

#### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Dominique BELKISSE a été désigné secrétaire de séance.

#### APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

#### 3/ SIVOM : Adhésion de la commune de Saint Barthélémy (délibération 2018-3-1)

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint Barthélémy au SIVOM.

#### 4/ SDESM : Redevance d'occupation du domaine public (délibération 2018-3-2)

A l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public au taux maximum soit 203.00€.

#### 5/ Service mobilités Ile de France location de bicyclettes électriques

Le Conseil Municipal, accepte que la commune figure dans le périmètre d'implantation de la concession pour le suivi de location de bicyclettes électriques mise en place par Ile de France mobilité.

#### 6/ Renouvellement du contrat de dératisation (délibération 2018-3-3)

Le Conseil Municipal reconduit le contrat de dératisation avec la société AHRB pour un montant de 508.58€ TTC annuel.

#### 7/ SDESM : Convention de maintenance éclairage public (délibération 2018-3-4)

Le conseil Municipal à l'unanimité décide d'adhérer au groupement de commande pour l'éclairage public et autorise le Maire à signer la convention et décide de retenir l'option d'investissement annuel pour la rénovation et l'extension de l'éclairage public (6000€).

### **8/ SDESM : Modification des statuts (délibération 2018-3-5)**

Le Conseil décide à l'unanimité donne un avis favorable à la modification des statuts du SDESM.

### **9/ Dégradation orages et ruissellement du 6 juin demande d'aides (délibération 2018-3-6)**

Le conseil municipal évoque les catastrophes du 6 et 12 juin 2018. Le maire informe le Conseillers des travaux de réparation effectuée par les entreprises locales. Le Conseil Municipal charge le Maire à signer toutes pièces relatives aux demandes de subventions.

### **10/ Travaux divers entretien et investissement (délibération 2018-3-7)**

Le conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de la société Granimond pour la pose d'un nouveau columbarium.

### **11/ Fête communale**

Une réunion d'information aura lieu le 2 juillet 2018 à 20h00.

### **12/ Bibliothèque**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la reprise éventuelle des activités de la bibliothèque et souhaite l'aide d'un Conseiller Municipal pour suivre le projet.

### **13/ Assainissement collectif (délibération 2018-3-10)**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint rend compte des travaux d'entretien de la station d'épuration et des prélèvements et test opéré par la société de contrôle SGS.

### **14/ Régie Assainissement**

Changement de système de paiement pour 2018, la régie est effectuée par le Syndicat de Secrétariat.

### **15/ Travaux SNE sur la commune**

Mr Alain RAFFIN rend compte des travaux effectués par le SNE au Plessier pour la rénovation des tuyaux et des compteurs.

### **16/Communauté de Communes des 2 Morin : santé élargissement**

Le Maire expose les difficultés de la CC2M pour résoudre le problème de la désertification médicale sur notre territoire.

Il rend compte également des démarches entreprises par la CC2M pour un éventuel élargissement avec une Communauté de communes voisine.

### **17/ Installation d'un défibrillateur**

Le défibrillateur a été installé le 15 juin 2018 et une formation a été donnée aux élus et aux associations.

### **18/ Décisions modificatives (délibération 2018-3-8 et 2018-3-9)**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les décisions modificatives

Après avoir répondu à divers questionnements, Le Maire clôt la séance

Le Maire, Dominique LEFEBVRE

